



LES 24 HEURES DE BOURGES

HÉBERGEMENT - RESTAURATION

NOM : Prénom :

HÉBERGEMENT

Je réserve pour vendredi soir 22 février :

- chambre(s) pour 1 ou 2 personnes à l'hôtel IBIS à 42,00 €
+ 1,40 €/personne (Taxe de séjour) = €
- lit(s) à l'Auberge de Jeunesse à 25.00 € par personne = €
(Petit déjeuner compris)

Je réserve pour samedi soir 23 février : (Accompagnateurs ou Etapes)

- chambre(s) pour 1 ou 2 personnes à l'hôtel IBIS à 42,00 €
+ 1,40€/personne (Taxe de séjour) = €
- lit(s) à l'Auberge de Jeunesse 25,00 € par personne = €
(Petit déjeuner compris **servi par l'organisation au point restauration**)

Je réserve pour dimanche soir 24 février :

- chambre(s) pour 1 ou 2 personnes à l'hôtel IBIS à 42,00 €
+ 1,40€/personne (Taxe de séjour) = €
- lit(s) à l'Auberge de Jeunesse à 25,00 € par personne = €
(Petit déjeuner compris)

Total hébergement = €

Date limite pour les réservations d'hébergement : 18 février 2019.

Bulletin à retourner dès que possible, accompagné du règlement libellé à l'ordre de « US Berry Athlétisme » à :

Maryline PLÉE – 12 avenue du Général Leclerc – 18700 AUBIGNY SUR NÈRE

NB : toute réservation non annulée avant le 18 février sera facturée.

NOM : Prénom :

RESTAURATION

Je réserve pour vendredi soir 22 février :

- Pasta-party à 10,00 € = €

Je réserve pour samedi 23 février :

- Petit(s) déjeuner(s) complets à 5,00 € = €
- Repas Marcheurs pour le midi à 12,00 € = €
- Repas pour samedi midi à 12,00 € = €
- Repas pour samedi soir à 12,00 € = €

Je réserve pour dimanche 24 février :

- Petit(s) déjeuner(s) complets à 5,00 € = €
- Repas pour dimanche midi à 12,00 € = €

Total restauration = €

Date limite pour les réservations de restauration : 18 février 2019.

***La buvette est ouverte durant tout le week-end
avec boissons froides et chaudes, sandwiches, etc...***

**Bulletin à retourner dès que possible, accompagné du règlement libellé à l'ordre de
« US Berry Athlétisme » à :**

Maryline PLÉE – 12 avenue du Général Leclerc – 18700 AUBIGNY SUR NÈRE

NB : toute réservation non annulée avant le 18 février sera facturée.